



2023

**RAPPORT  
DU MAIRE**



# RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS

Ce rapport concernant la situation financière de la Ville de La Sarre est présenté conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes. Ainsi, lors d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard en septembre, le maire doit présenter aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Lors de la séance du conseil du 9 juillet 2024, la trésorière a déposé le rapport financier consolidé pour l'année 2023 ainsi que le rapport d'audit de l'auditeur indépendant des états financiers de la Ville.



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Faisant partie intégrante du rapport financier consolidé 2023, l'auditeur indépendant; Trudel, Lapointe, Collard, CPA Inc., a émis un rapport d'audit avec réserve. Son opinion se lisait comme suit :

*« À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section Fondement de l'opinion avec réserve du présent rapport, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de La Sarre au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».*



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Fondement de l'opinion avec réserve :

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », l'auditeur n'a pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations.

Plusieurs municipalités au Québec ont cette réserve pour l'année financière 2023 notamment Rouyn-Noranda, Amos et Val-d'Or.



Revenus	Budget 2023	Réel 2023
Taxes	10 219 925 \$	10 396 664 \$
Paiements tenant lieu de taxes (école, hôpitaux, etc.)	760 858 \$	700 146 \$
Transferts (subventions)	1 339 565 \$	1 514 034 \$
Services rendus	901 412 \$	1 108 291 \$
Imposition de droits (permis et droits de mutation)	234 050 \$	212 682 \$
Amendes & pénalités	173 500 \$	167 461 \$
Autres revenus	252 584 \$	719 116 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>13 881 894 \$</b>	<b>14 818 394 \$</b>

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

**EXERCICE SE TERMINANT  
LE 31 DÉCEMBRE 2023**

DÉPENSES	Budget 2023	Réel 2023
Administration générale	2 404 457 \$	2 766 185 \$
Sécurité publique	1 667 364 \$	1 769 257 \$
Transport	2 775 971 \$	2 498 600 \$
Hygiène du milieu	2 777 951 \$	3 345 135 \$
Santé et bien-être	70 120 \$	71 234 \$
Aménagement, urbanisme et développement	551 214 \$	515 292 \$
Loisirs et culture	3 017 553 \$	3 028 051 \$
Frais de financement	233 395 \$	195 900 \$
Amortissement	2 305 570 \$	2 284 294 \$
<b>Total des charges</b>	<b>15 803 595 \$</b>	<b>16 473 948 \$</b>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<b>(1 921 701) \$</b>	<b>(1 655 554) \$</b>

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

**EXERCICE SE TERMINANT  
LE 31 DÉCEMBRE 2023**

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES	Budget 2023	Réel 2023
Moins: revenus d'investissement	- \$	(5 943) \$
Amortissement	2 305 570 \$	2 284 294 \$
(Gain) perte sur cession d'immobilisations	- \$	- \$
Coût des propriétés vendues	- \$	41 750 \$
Financement long terme des activités de fonctionnement	- \$	398 630 \$
Remboursement de la dette à long terme	(567 300) \$	(570 086) \$
Affectation aux activités d'investissement	(138 750) \$	(174 260) \$
Affectation - Excédent accumulé	322 181 \$	569 315 \$
<b>Total des autres éléments à des fins fiscales</b>	<b>1 921 701 \$</b>	<b>2 543 700 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>888 146 \$</b>

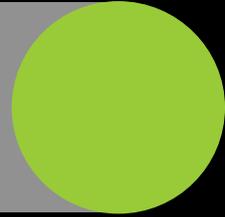
## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

# ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

8

L'exercice financier 2023 de la Ville de La Sarre s'est soldé par :



Un excédent de fonctionnement de :

**888 146 \$**

Soit :

**5,62 %** de son budget 2023

Budget 2023 :

**15 803 595 \$**

# ÉVOLUTION DU RATIO DES CHARGES NETTES PAR 100 \$ DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

9

ANNÉE	DÉPENSES	RFU	RATIO
2019	14 324 732 \$	608 988 030 \$	2,33 \$
2020	13 246 562 \$	621 875 357 \$	2,12 \$
2021	13 576 378 \$	656 063 972 \$	2,07 \$
2022	17 063 116 \$	693 069 002 \$	2,45 \$
2023	16 473 948 \$	761 282 016 \$	2,16 \$

Ce ratio est un indicateur financier utilisé pour évaluer la santé financière des municipalités. Il permet de comparer les dépenses nettes d'une municipalité à sa capacité de générer des revenus à partir de la richesse foncière.

Un ratio plus bas est généralement préférable. C'est signe d'une bonne gestion financière.

La RFU comprend l'évaluation de tous les immeubles imposables ainsi que l'évaluation de certains immeubles non imposables pour lesquels la Ville reçoit des paiements tenant lieu de taxes (écoles, hôpitaux, etc.)

# INVESTISSEMENTS 2023: PRINCIPAUX PROJETS

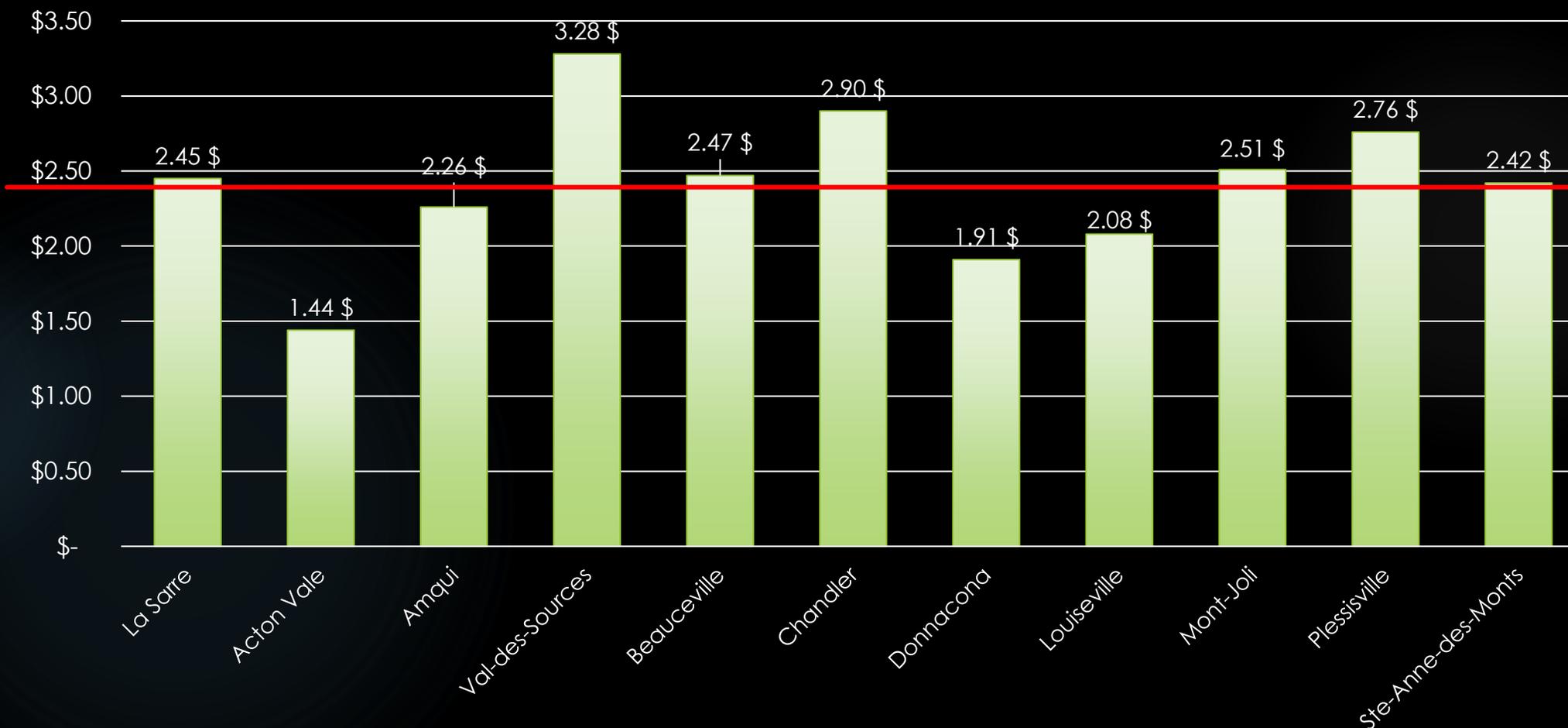
- Dévoilement du nouveau site Internet
- Logiciel service incendie
- Aménagement des bureaux de la caserne
- Abris solaires au Participarc
- Escalier adapté à la piscine
- Réfection 1<sup>ère</sup> Rue Est et Avenue Langlois

# PROJETS DÉBUTÉS EN 2023 POUR RÉALISATION EN 2024

- Changement des réservoirs de carburant à l'aéroport
- Plans et devis pour réfection 12<sup>e</sup> Avenue Est (Pavillon Phénix-du-Savoir)
- Panneau signalétique du parc industriel
- Réfection de l'entrée de l'Aréna Nicol Auto



# CHARGES NETTES PAR 100 \$ DE RFU DES 10 VILLES COMPARABLES DU QUÉBEC EN 2022



— Moyenne des 10 villes comparables à La Sarre = 2,40 \$



# SITUATION FINANCIÈRE

10

## SYNTHÈSE 2023



Excédent  
de l'année  
888 146 \$



5,62 %  
du budget

Charges  
nettes par  
100 \$ de RFU  
2,16 \$



2,40 \$  
Moyenne 2022 des 10  
villes comparables

Actifs  
38 797 900 \$  
(inclus les  
amortissements)



Diminution de  
2 108 975 \$

Dette nette  
10 746 869 \$



Augmentation de  
2 289 461 \$



## DETTE DE LA VILLE

---

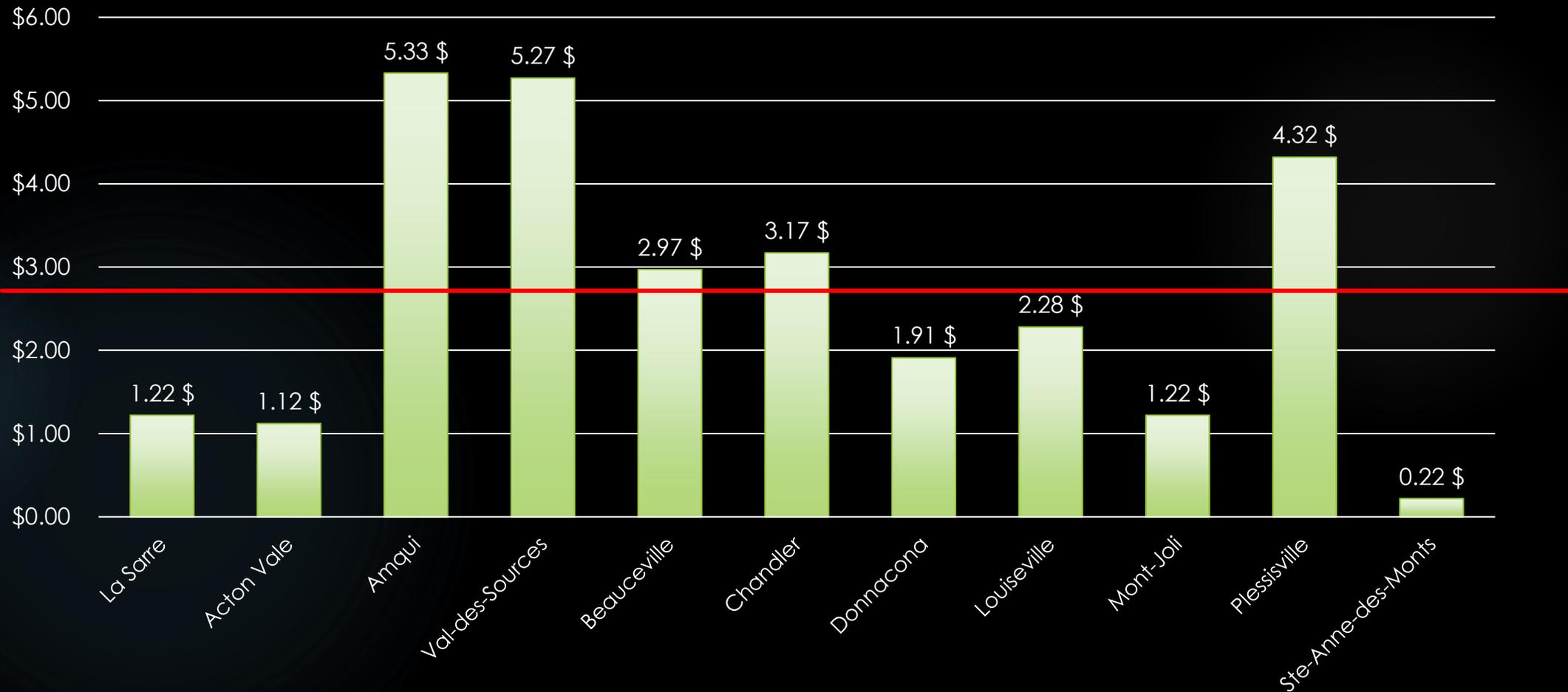
COMPARATIFS ET FAITS SAILLANTS

	2022	2023	OBJECTIF
Service de la dette par rapport au budget de fonctionnement	10,17 %	5,19 %	+ bas que 16 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	1,22	1,41	+ bas que 2.25
Endettement total net à long terme sur les revenus totaux	53 %	73 %	+ bas que 125 %

# RESPECT DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

# ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2022 DES 10 VILLES COMPARABLES

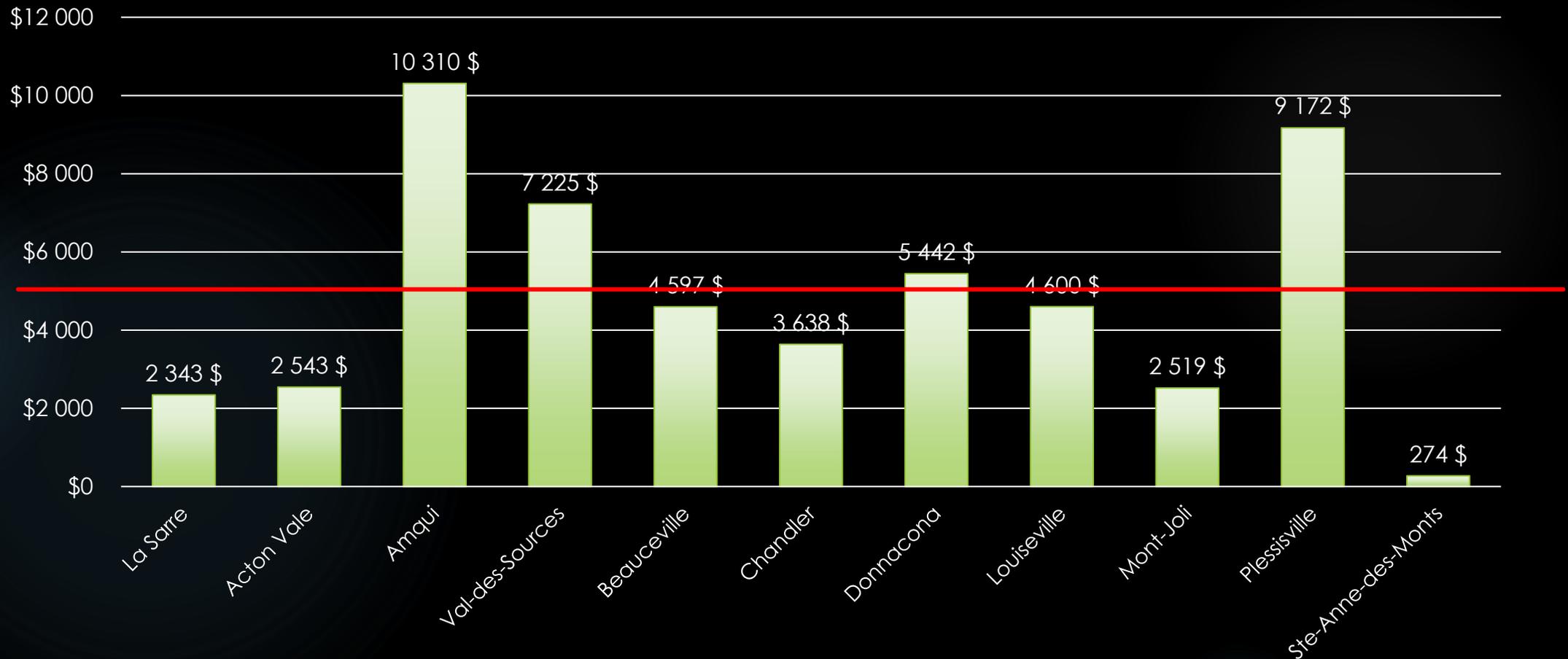
14



— Moyenne des 10 villes comparables à La Sarre = 2,78 \$



# ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022 DES 10 VILLES COMPARABLES



— Moyenne des 10 villes comparables à La Sarre = 5 032 \$



# RATIO DE DETTE PAR RAPPORT AUX PLUS GRANDES VILLES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

16



ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2022



ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022



# CONCLUSION

**La situation financière de la Ville de La Sarre demeure saine et solide. Nous avons pu maintenir la charge fiscale des citoyens de notre ville à un niveau acceptable compte tenu des services offerts à la population. Naturellement, nos citoyens restent au cœur de toutes les actions entreprises, et nous sommes résolus à poursuivre nos efforts en ce sens.**

**À la Ville de La Sarre, nous nous engageons à continuer d'agir avec éthique et intégrité. Nous avons mis en place des pratiques de gouvernance qui nous permettent de présenter un rapport consolidé assuré, reflétant ainsi le chemin parcouru au cours de la dernière année. Nos employés sont engagés et souhaitent faire la différence dans le quotidien des citoyens. Ils nous ont démontré leur force de caractère en poursuivant leur travail à la suite du départ de notre directrice générale ainsi qu'après les nombreuses pertes qu'ont entraînées les incendies depuis le début du printemps.**

**Nous sommes fiers de respecter nos engagements grâce à une gestion responsable et durable. Malgré tous les revers qu'elle a subis, la Ville de La Sarre demeure une communauté bienveillante et accueillante !**





# MERCI !

- ▶ [lasarre.ca](http://lasarre.ca)
- ▶ [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca)